

# FICHE D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

Date de naissance :.............

Nom/Prénom:

Courriel: Adresse: •••••••••••••••••••••••• 

parenté : Adulte ou Enfant concerné (pour les Familles seulement) Lien de ••••••••••

Etablissement où il est inscrit:.....

# Ami de:

(incluant votre cotisation à l'UNAPEI et à la Fédération Sésame Autisme

Au choix:

Cotisation de base (50  $\epsilon$ )

...........

Cotisation de soutien (90 €)

•••••••••

Don volontaire

• • • • • • • • • • •

TOTAL

...........

#### Règlement

- Par virement à l'HAARP Vie Associative

- Par chèque à l'ordre de «HAARP VIE ASSOCIATIVE»

N° de chèque : ...... Banque : ...... Banque : .....

Date : .....

Merci d'adresser votre chèque et cette fiche d'adhésion à

HAARP Madame JAVET Route Stratégique 95240 Cormeilles en Parisis secretariatdirection.siege@haarp.fr

+ d'infos : www.haarp.fr

+ d'infos : www.haarp.tr



#### FICHE D'ADHESION ET D'ABONNEMENT SUITE

l'association HAARP. Je déclare, par la présente, souhaiter devenir adhérent(e) de

statuts ainsi que du règlement intérieur. Je reconnais avoir pris connaissance de l'objet associatif, des

renseigné ci-dessus demandée en contrepartie de l'adhésion. de l'association et accepte de verser la cotisation du montant Je prends note de mes droits et devoirs en tant que membre

Fait à....., le ...../.....

Signature du membre (précédé de la mention «Lu et approuvé»)

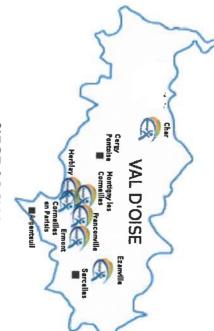
#### Réduction d'impôt

de 100 € que 34 €. 90 € ne vous coûte, après déduction fiscale, que 31 €, et un don de votre revenu imposable. A titre d'exemple, une cotisation à sable, 66 % de votre don est déductible, à hauteur de 20 % Un reçu fiscal vous sera adressé. En effet, si vous êtes impo-

de: secretariatdirection.siege@haarp.fr.» « Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement euroder leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès 25/05/2018, avoir accès aux données vous convernant; vous pouvez demanpéen sur la protection des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le



Association Réunie du Parisis Handicap, Autisme,



SIEGE SOCIAL

Directrice Générale : Karine WINGEL **Président**: Alain OBADIA

Affiliée à : l'UNAPEI et à la FFSA

Septembre 2023



## **NOTRE PROJET ASSOCIATIF**

Accompagner des enfants, adolescents, adultes, handicapés par suite d'autisme, de handicap mental ou de troubles psychiques : étudier leurs besoins, favoriser leur éducation, leur épanouissement, leur autonomie et leur insertion sociale et professionnelle.

**Assurer** l'écoute des familles, notamment celle des nouveaux parents et entretenir entre elles des relations d'entraide et de solidarité.

**Promouvoir et favoriser** la capacité d'initiatives, gérer au sein de ces établissements toute activité susceptible de procurer aux personnes accueillies un mieux-être et notamment une reconnaissance sociale et citoyenne.

**Stimuler** la recherche concernant l'autisme, le handicap mental et psychique avec troubles de la personnalité et troubles associés.

**Dynamiser** l'action familiale, base du renouvellement et du développement associatif.

**Représenter**, en cas de besoin, tant auprès du public que des Pouvoirs Publics, les intérêts des personnes handicapées accueillies.

**Favoriser** les échanges entre les familles, les professionnels et les administrations.



Association Haarp

+ d'infos : www.haarp.fr



#### **ASSOCIATION HAARP**

L'Association HAARP gère 11 établissements sur 14 sites où sont accueillies 550 personnes (enfants, adolescents, adultes) autistes, handicapées psychiques ou mentales, orientées par la MDPH, encadrées par plus de 400 professionnels, avec le soutien du Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé. Elle déploie son activité sur le département du Val

### Le SIEGE SOCIAL - 01 39 31 59 96



Il représente L'Association et forme le lien entre les Etablissements dont il est en appui expertise, de développement et de communication. Il assure une responsabilité juridique, administrative, foncière, financière et du personnel.

# Etablissements pour enfants/adolescents 5-20 ans

## IME LA CHAMADE - 01 39 31 68 30



Il accompagne 54 enfants ou adolescents répartis sur deux sections (une SEES et une SIPFP) et une classe externalisée ainsi qu'en Service d'Accueil Temporaire ainsi que 6 places en foyer.

## IME Le Clos du Parisis - 01 39 97 58 20



Il accompagne 54 enfants ou adolescents ayant besoin de rééducation, d'enseignement et de soutien, d'actions de développement de la personnalité, la communication et la socialisation.

#### Les Sources - 01 34 13 22 08



Ils accompagnent 56 enfants ou adolescents répartis en deux services : un EMP et un IMPro dont 12 sont en internat. Un SESSAD assure le suivi de 30 jeunes jusqu'à 16 ans.

## Stablisson and shallon Jacker Jacker

## Etablissements pour adultes de plus de 20 ans

SAVS La Montagne - 01 34 14 20 98



Service d'Accompagnement à la Vie Sociale II a pour mission d'accompagner et d'assurer le suivi de 36 personnes handicapées au plus près de la vie quotidienne et de développer leurs capacités d'autonomie et d'indépendance.

## FAM La Montagne - 01 39 31 50 98



Il accueille 28 résidents dans son Foyer d'Accueil Médicalisé, 9 dans son Foyer de Vie et 17 dans son Service d'Accueil de Jour.



### FAM du Vexin - 01 30 39 49 49

Il accueille 33 résidents répartis dans deux services : Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyer de Vie et 7 résidents en Açcueil de Jour.



### Le Grand Cèdre - 01 34 50 14 79

Ils accueillent 93 résidents répartis dans deux services : Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyer de Vie et 40 résidents en Accueil de Jour.

## Etablissements et Services d'Aide par le Travail

#### E.S.A.T La Montagne







Ils accueillent au total 153 personnes en situation de handicap dans leurs différents ateliers.

+ d'infos : www.haarp.fr

+ d'infos : www.haarp.fr